

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Madame Bénédicte ANNEGARN

Directrice

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 14/07/2026

N/Réf. : BXL40193_JUIL2026_PU

Gest. : XX/XX

V/Réf. :

NOVA : 04/PFD/2034039

BRUXELLES. Rue de la Régence

(= ZP de plusieurs édifices classés dont le Musée d'Art ancien, la Cour des Comptes, les maisons traditionnelles sises rue Bodenbroek 8/8A et place du Grand Sablon 37, le palais d'Egmont, la Synagogue de Bruxelles, l'Hôtel de Beaufort, l'Hôtel de Mérode-Westerloo et le Palais de Justice)

PERMIS D'URBANISME : régularisation des modifications apportées en phase chantier dans le cadre du projet de réaménagement des arrêts STIB de la rue de la Régence, par rapport aux plans de permis d'urbanisme

Demande de BUP – DU du 13/07/2026

Madame la Directrice,

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 126 §3).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

c.c.: leirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels ;
opp.patrimoine@brucity.be